

Le fait est arrivé dans les Landes de la Gascogne, contrée alors isolée, presque en dehors de la circulation.

Un laboureur, nommé Jean Labauchède, séduit par les charmes de Jeanne Dubernet, jeune et jolie paysanne, et croyant trouver le bonheur en unissant son sort à celui de cette fille attrayante, la demanda en mariage à ses parents, et l'obtint pour son malheur.

La conduite de sa jeune épouse ne tarda pas à lui faire reconnaître combien il s'était cruellement trompé. Jeanne Dubernet fuyait sa société, et on la voyait souvent en tête-à-tête avec de jeunes garçons du village. C'était une première conséquence de la disproportion d'âge qui séparait les deux époux. Jean Labauchède, ignorant, comme on l'est dans ces contrées à demi-sauvages, n'avait nullement réfléchi à l'inconvénient de prendre une femme beaucoup plus jeune que lui. Son choix imprudent n'avait été déterminé que par le désir de posséder une compagne aimable et belle.

Pierre Bellette, jeune homme à peine âgé de dix-sept ans, d'une figure agréable, était son amant favori. Elle avait résolu d'en faire l'instrument de la haine qu'elle avait conçue pour son mari. Elle commença par fasciner ce jeune garçon, par l'enivrer d'amour. Pour se l'attacher par des liens encore plus puissants, Jeanne Dubernet promit au jeune Bellette de l'épouser, si elle devenait veuve. Cette idée souriait aux désirs amoureux du jeune homme.

Mais ce n'est point ainsi que l'envisage la Dubernet; impatientée du joug conjugal, jalouse de recouvrer au plus tôt sa liberté; son imagination criminelle a déjà conçu le projet de se débarrasser de son époux, sans attendre que la nature ait prononcé son arrêt. Elle profite d'un moment de délire de son jeune amant, pour lui proposer d'assassiner son mari. A cette proposition, Bellette est interdit, il recule en pâlisant; cependant l'instant est décisif; la Dubernet le sent; elle s'attache à vaincre les scrupules de Bellette :

« Et tu dis que tu m'aimes, lui dit-elle ; tu me jures de m'aimer toujours, tu m'assures que tu ne désires rien tant que de, devenir mon époux? Tu ne voulais donc que m'abuser perfide?... »

« Oui, je t'aime, répliqua vivement Bellette, puisque sans toi, je ne puis vivre. »

« Eh bien ! prouve-le , ou renonce à moi pour toujours. »

« Tu seras obéie, dit le jeune homme »

Il faut à présent que la Dubernet le contienne. Bientôt le jour et l'heure du crime sont marqués. La femme adultère savait que son mari ne devait revenir que le soir ; elle se procure un fusil, prépare elle-même la charge meurtrière, remet l'arme dans les mains de son complice, qu'elle place en embuscade derrière une haie située sur le chemin de Labauchède.

Celui-ci s'était bien aperçu des froideurs de la Dubernet à son égard ; mais, il était dans une profonde sécurité. Arrivé à quelque distance de sa maison, il reçoit un coup de fusil qui lui donne la mort, et la Dubernet a l'imprudente audace de venir recueillir son dernier soupir ; elle exhale une feinte douleur auprès du cadavre, tandis que son complice disparaît de la scène du crime.

Malgré tous leurs soins à se cacher, les auteurs de cet assassinat furent bientôt découverts. Le lieutenant-criminel de Mont-de-Marsan les condamna aux supplices qu'ils avaient mérité ; et sur l'appel de cette sentence, le parlement de Bordeaux, par arrêt du 26 mai 1786, condamna l'assassin à être rompu, et sa complice à être pendue et brûlée ; ce qui fut exécuté quelques jours après.